



COMPTE-RENDU DU CTL DU 14/04/2022 NRP- RESTRUCTURATIONS

Pas de nouvelle proposition depuis la 1ère convocation du CTL le 31 mars 2022 sur le NRP marquée par un vote contre unanime des OS.

Un vrai déni de dialogue social. (CF notre déclaration liminaire)

La répartition des effectifs futurs que ce soit pour les SIP, SIE ou SGC se fera par rapport à la question des charges/ emplois soit le recalibrage des charges en fonction des missions.

Un CTL concernant les effectifs futurs des SIP et SIE devrait se réunir fin septembre.

Le SIP Lyon Centre s'installe à la CAE le 04 juillet. Quid de l'accueil du SIP Lyon Centre à la CAE. Par ailleurs, Il n'y aura plus d'accueil en Direction.

De plus, se pose au 1^{er} septembre la question du rattachement de la caisse de la CAE à un poste comptable avec un changement de poste comptable 4 mois plus tard.

FO a rappelé la suppression des caisses à compter du 1^{er} juin et les conséquences notamment en période estivale. Merveilleux... La Direction ne voit aucun problème, les dépenses de la Trésorerie Lyon municipale et Métropole de Lyon liées aux bons de secours auraient quasiment disparues...

FO DGFIP a voté contre ces restructurations : aucune proposition modificative, beaucoup trop de questions sans réponses...

Questions diverses :

- La Direction a rappelé que la PRS est ouverte dès lors qu'il y a « transformation » au sens large du service quel que soit le motif (déménagement).
- Pour les agents, dont les services sont installés ou seront installés à Bron, ne peuvent pas ou ne pourront pas bénéficier de tickets restaurants, une convention ayant été signée (depuis 2008) avec Campanile.

Conclusion, en plus de la fermeture de leurs trésoreries (St Priest, Meyzieu , SSP, Villeurbanne) et des conséquence en termes de trajet et d'organisation du travail, les collègues qui en bénéficiaient perdront le bénéfice des titres-restaurant !

- Les locaux du SGC de Tassin devraient être situés à l'extrême limite de Tassin à Francheville mais cela est encore en étude car se posent les questions du prix du loyer et de la date à laquelle les locaux peuvent être loués... pas trop tôt surtout sinon ce ne sera pas possible...

Compétences géographiques des SIE : la DRFiP tourne le dos au service public !

La direction a communiqué peu avant le CTL une liste des périmètres géographiques des SIE. On ne peut que constater le caractère insensé de ce schéma.

Quelques exemples : Thurins -aux pieds des Monts du Lyonnais- rattaché au SIE Est Lyonnais basé à Bron, St Martin en Haut à Caluire, Yzeron à Villeurbanne !

Quels sont les objectifs ?

Le premier est clair : dissuader les usagers de se déplacer dans nos services !

Le second, comme pour les SIP : chambouler les périmètres pour mieux camoufler l'ampleur des suppressions d'emplois et des délocalisations !